

(Suite de la page 9)

municipal de St Mamert vote une délibération fixant le prix du terrain à 65 € le m<sup>2</sup>.

Lors du conseil syndical du 16 novembre 2004, tous les membres votèrent contre l'achat du terrain au nouveau prix

fixé par la municipalité de St Mamert, suspendant ainsi le projet.

D'autres solutions sont à l'étude : l'établissement d'une annexe sur la commune de Fons, la municipalité cédant gratuitement le terrain ou sur la commune de St

Bauzely qui propose un terrain à 10 € le m<sup>2</sup>. Ces incertitudes risquent d'avoir des conséquences désastreuses sur la prochaine rentrée, il est grand temps que chacun prenne ses responsabilités.

## Conseil municipal des enfants

*Installation de la nouvelle équipe.*

Après le scrutin du 16 octobre dernier qui a vu l'élection de 8 jeunes conseillers, l'installation officielle du nouveau conseil Municipal des Enfants s'est déroulée au foyer vendredi 22 octobre.

En présence de Renaud André, Maire, d'élus, de parents et des adultes-relais qui ont accepté de s'engager bénévolement pour accompagner les enfants dans leurs travaux, nos huit jeunes élus ont reçu chacun leur mallette qui devrait leur permettre de travailler dans de bonnes conditions.

Au cours d'un tour de table, chacun a pu présenter les projets sur lesquels il avait déjà réfléchi, et force est de constater que les deux années

à venir risquent d'être riches en événements tant les idées ont fusé... D'ailleurs une première réunion de travail pour le 27 octobre était programmée dès l'issue de cette présentation.

Nous souhaitons à Clara, Oriane, Eline, Justine, Thomas, Dorian, Sacha et Yohann tous nos vœux de réussite dans tous leurs projets et remercions vivement tous les adultes qui sauront accompagner cette initiation à la vie citoyenne.



## A vos marques !

La désormais traditionnelle course pédestre de *La Ronde des Garrigues* aura lieu le **dimanche 27 février 2005**.

Cette année, deux nouveautés : une randonnée familiale de 6 km et un marché au cœur du village. L'équipe organisatrice espère que de nom-

breux bénévoles se manifesteront pour faire de cette journée une réussite.



## RECENSEMENT... Gajan est concerné dès janvier 2005.

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est annuel. Mais tous les habitants ne sont pas recensés la même année. Grâce aux progrès des techniques statistiques, il est désormais possible de ne considérer que des échantillons de population pour assurer des chiffres précis chaque année. Ainsi, les communes de moins de 10 000 habitants font désormais l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année. Gajan est concerné dès janvier 2005.

### A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de mieux connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, modes de transport, déplacements quotidiens, etc.).

Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités. La succession des recensements permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations, facilitant ainsi la mise en œuvre des politiques prospectives de gestion. Il décompte les populations légales de chaque circonscription administrative.

Près de 200 textes législatifs et réglementaires se réfèrent à ses résultats: modalité des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement, schémas directeurs d'aménagement et contrats de plan État-région...

### Le recensement permet de :

- connaître l'évolution du parc de logements
- apprécier les migrations résidentielles ;
- restituer les statistiques cantonales et communales, ce qui permet de prévoir et d'élaborer les politiques municipales.
- suivre les équilibres territoriaux (pays et regroupements de communes, ...)
- traiter des questions relatives au logement ou à l'emploi ;

- nourrir les études d'impact des travaux d'infrastructure ou de construction, l'élaboration des plans de prévention des risques majeurs, l'élaboration des plans d'occupation des sols, les politiques de la ville.

- d'établir les projets d'intérêt général tels que la construction de crèches, d'écoles, d'équipements culturels et sportifs, etc.

***En bref, le recensement est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale.***

***Il est utilisable uniquement par l'INSEE comme outil statistique et non accessible aux administrations de contrôle.***

A partir du jeudi 20 janvier 2005, un agent recenseur (non encore désigné à ce jour) déposera à votre domicile une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne résidant dans le logement.

Il vous fournira également une notice explicative et pourra si vous le souhaitez vous assister à la rédaction des réponses. L'agent recenseur disposera d'une carte officielle signée du Maire et portant sa photo, son identité sera communiquée par affichage et voie de presse ; il sera le seul habilité à réceptionner vos questionnaires.

Pour toute information ou question sur ce thème n'hésitez pas à questionner Mme Fricon en mairie ou consultez le site :

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**La confidentialité des données individuelles sera assurée dans le strict respect des dispositions de la loi de 1951 qui rend le recensement obligatoire et qui précise la coordination et le secret en matière de statistiques ainsi que de la loi de 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.**

## Discours du 11 Novembre 2004

Mesdames, Messieurs,

Nous commémorons cette année le 86<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918 qui mettait un terme à la « grande guerre » ou « der des der » ...

Pourquoi maintenir une telle commémoration alors qu'il ne subsiste en tout et pour tout que 15 combattants survivants, qui sont centenaires, et que d'ici peu les poilus ne seront donc plus là pour nous rappeler les horreurs d'un passé que l'on pense très lointain...

Pourquoi entretenir le souvenir de cette guerre horrible, la plus meurtrière de toutes qui tua 1 400 000 soldats et en blessa plus de 3 millions...

Pourquoi consacrer encore un jour férié à ce souvenir alors qu'on nous demande d'en supprimer par ailleurs et que les logiques libérales méprisent ce droit fondamental en préférant ouvrir les portes des supermarchés plutôt que d'appeler chacun à se souvenir...

Aujourd'hui la quiétude de notre vie en France et en Europe nous épargne nombre de souffrances mais nous ne pouvons ignorer la réalité qui nous entoure et qui nous confronte tous les jours aux horreurs de la guerre...

Quels exemples dans l'actualité avons nous à constater aujourd'hui ?

La première puissance mondiale qui conforte par la voie démocratique des urnes son engagement dans un conflit qui devait être bref mais qui s'enlise tuant tous les jours et des 2 côtés nombre de militaires et de civils...

La vieille Russie qui dans un rapport de forces inégal avec la Tchétchénie ne trouve pas l'issue d'une guerre qui divise toujours plus les populations et provoque misère, exodes, pauvreté...

Le président Palestinien qui est mort ce matin sans voir aboutir la paix dans les territoires occupés et dont la disparition risque de provoquer une



résurgence des affrontements...

La France n'est pas engagée aujourd'hui dans un conflit envers un autre pays mais nous déplorons au quotidien, sur notre propre territoire, des agressions dont les motivations ethniques, religieuses ou raciales rappellent cette cruelle et stupide logique d'intolérance et de mépris...

Par ailleurs, la place de la France à l'échelle internationale l'amène à vivre des drames tels que celui qui a tué les 9 militaires venu garantir la paix en Cote d'Ivoire

Alors que chacun mette à profit ce jour du souvenir pour parler aux siens et notamment aux plus jeunes de la paix, des efforts qu'elle demande au quotidien par des attitudes de tolérance de respect, par la nécessité de faire vivre au quotidien les valeurs laïques de notre république « Liberté Egalité Fraternité »

Et pour terminer je vous invite à avoir une pensée pour un des nôtres, Eric, militaire gajanais qui est justement en mission de paix en Afghanistan depuis plusieurs mois.

Jacky CLAVEL

### LE DORMEUR DU VAL

C'est un trou de verdure où chante une rivière,  
Accrochant follement aux herbes des haillons  
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,  
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.

Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,  
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,  
Dort ; il est étendu dans l'herbe, sous la nue,  
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.

Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme  
Sourirait un enfant malade, il fait un somme :  
Nature, berce-le chaudement : il a froid.

Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;  
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine,  
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.

Poème lu par les enfants du CE2 lors de la cérémonie



**NATURE**, *homme, nature humaine ...*

*Moi, Marquis du Col de Cygne d'Etc, je tiens mon chien en laisse, je monte à cheval, je soumetts les poules et les lapins à mes appétits. Je construis des ponts et des gratte-ciels, depuis peu je mange du maïs ogé-émisé, mais face au vide sidéral et à la scintillance des lointaines galaxies, je m'interroge :*

*La Nature est-elle un assemblage d'entités distinctes que certains ont classifié avec la logique d'une conscience humaine appréhendant une chose à la fois, ou, est-elle un tout, une unité, un équilibre qui échappe à la compréhension de l'Homme.*

*Conscient de ma vision fragmentaire de l'Univers, de ma cécité et de mon ignorance, je ne prétends pas la « protéger » car cela signifierait que j'en suis le maître, je préfère donc l'aimer, la respecter et parfois, quand elle se met en colère, m'en protéger.*

*Marquis du Col de Cygne de la Tourelle du Griffre*

## Pour mieux vivre ensemble.

*Nous rappelons que l'on peut garer son véhicule au parking des hangars municipaux*

Depuis quelques années, force est de constater que la circulation sur l'avenue du griffe devient de plus en plus difficile et dangereuse à certains moments de la journée. Il n'est qu'à se trouver à l'arrêt de bus au moment du départ ou de l'arrivée des élèves du R.P.I pour se rendre compte de cette situation.

Au cours de l'année 2004 deux regrettables accidents sont venus étayer ce constat : celui de la fille de Mme Cartier et celui de Mme Simone Lauret. Pour éviter que ne se reproduisent de tels évènements, il est nécessaire que les parents rappellent à leurs en-

fants les consignes élémentaires de sécurité en insistant sur le fait que l'avenue de griffe n'est pas un terrain de jeu (La zone des près et le terrain de bicross permettent de jouer en toute sécurité).

Consciente de ces problèmes, la municipalité mène une réflexion permanente à ce sujet et tente de rendre plus sûre la traversée de notre village. Prochainement le carrefour dit « de la cabine téléphonique » sera modifié afin d'en limiter la dangerosité. D'autres « points noirs » subsistent: l'entrée du village côté Porte de France, le stationnement des véhicules devant l'épicerie (nous

rappelons que l'on peut garer son véhicule au parking des hangars municipaux) et l'arrêt bus qui, en dehors des horaires de ramassage scolaire, se transforme en lieu de rendez-vous pour notre jeunesse.

Malheureusement pour certains de ces lieux, les solutions techniques n'existent pas, aussi le conseil municipal réfléchit à la mise en place de campagnes de prévention et d'information qui pourraient associer la gendarmerie de St Mamert ainsi que les enseignants du R.P.I.

## Brèves en vrac.

Un carrefour giratoire au pont de la Baraque est en cours d'étude par les services du Conseil Général.

Une nouvelle tranche de travaux concernant l'enfouissement des réseaux électriques, télécom et d'éclairage public va démarrer avant la fin de l'année. Elle concerne la rue des écoles, la fin du chemin des Sources, le chemin de St Mamert, la fin du chemin de Candoule.

Nous remercions madame Bécouse Marie Christine et monsieur Prandini Bernard qui ont fait un don de 50 € à la commune à l'occasion de leur mariage. Ce don a été versé au budget du Centre Communal d'Action Sociale.

Nous poursuivons l'achat de matériel pour permettre à nos employés communaux d'effectuer un travail efficace. La dernière acquisition est un perforateur-burineur.

A l'occasion de la Toussaint nous avons apposé une plaque au cimetière Brunel en souvenir de Monsieur Brunel Maxime décédé le 23 mars 2003.

Le lotissement Le Candoule a été autorisé par arrêté municipal en date du 21 septembre 2004, les travaux de viabilité vont être entrepris. Plusieurs permis de construire ont déjà été déposés.

Des félicitations et remerciements ont été adressés à la subdivision de l'équipement de Sommières pour le travail de fauchage très soigné qui a été effectué fin octobre, sur les trois routes d'entrée du village.

Le Conseil Général n'a pas retenu notre demande de subvention pour la réfection du lavoir. Elle sera représentée en 2005.

Le contrat de notre employé municipal, monsieur Rudy Blanchart a été porté à 35 heures par semaine

Un dépliant touristique sur notre village est en cours d'étude par la commission communication.

La numérotation des maisons arrive à sa phase finale. Le coût de cette opération est de 2200 €... Sans compter le temps de Marc et Rudy pour la pose des plaques !

Une assistante sociale du centre médico-social de la circonscription d'Uzès peut vous recevoir sur rendez-vous en mairie de Gajan tous les mardi de 9h à 11h.  
Tel : 04 66 03 48 00.

Dimitri Servièrre, berger, n'a toujours pas fait l'acquisition d'un terrain pour installer sa bergerie. Une proposition est à l'étude sur Saint Mamert, mais sa réalisation, pour des questions foncières et techniques, reste difficile.

La mairie s'est dotée d'un nouveau photocopieur numérique en réseau pour un coût de 4277 €... La présente édition démontre la qualité de celle-ci et donc son utilité au service de tous...

Le rond point du monument aux morts à l'entrée du village s'appelle désormais « Rond Point du 19 mars 1962 » Il sera ainsi nommé officiellement lors d'une prochaine cérémonie.

Les gajonais fréquentent plus régulièrement la déchetterie de La Rouvière... c'est un résultat encourageant !

« L'abus de prospectus est dangereux pour ma planète... » C'est le slogan que l'ADEME vous propose d'apposer sur votre boîte aux lettres. Cet autocollant est disponible en Mairie et vous protégera des pubs indésirables.

Attention : il n'y aura pas de ramassage des ordures ménagères le samedi 1<sup>er</sup> janvier 2005... Inutile donc d'encombrer les rues avec vos poubelles ce jour-là !

Rond Point (bis)... Le bus scolaire a l'habitude lui aussi de la prendre à gauche... M. le Maire s'est vu rabrouer alors qu'il en faisait la remarque au chauffeur... Un courrier a été adressé à la direction des Autocars Rocanières avec copie aux différents responsables locaux dont la gendarmerie de St Mamert.

Le conseil municipal a nommé officiellement la « Route de Fons » puisque cette appellation n'était qu'usuelle, et dénommé un nouveau chemin « Chemin des Argiles » où demeurent les familles Roulle et Balsan.

Nous vous rappelons que les permis de construire sont affichés à l'intérieur de la mairie au rez-de-chaussée, à gauche de l'escalier.

HALTE aux nuisances sonores.  
Les bruits de travaux privés et de bricolage ou jardinage sont tolérés :  
en semaine dans la journée (de 8 H 30 à 19 H),  
le samedi matin de 9 H à 12 H,  
le dimanche matin de 10 H à 12 H.

Après le mas de Playgneron, le chemin de Gajan à La Rouvière, fermé depuis plus de 30 ans et envahi par la végétation sur près de 300 m, vient d'être ouvert.

Les plaques de numérotation des constructions sont arrivées. Nous allons vous contacter pour la mise en place

Gajan sur internet :

Nous vous avons déjà signalé <http://gajanologie.fr.st>, un autre site complètement différent du premier, lui aussi conçu et réalisé par un jeune gajonais, Etienne Thibaud, vous fera parcourir une agréable promenade dans le temps et l'espace autour de notre village.

L'adresse de ce site : <http://gajan.fr.st>

## État civil

### Naissances

Toute nos félicitations aux parents de  
Ombeline Marie-Françoise Pierrette Signori, 24/08/04  
Clément Vincent Louis Hayoun, 11/09/04  
Raphaël Georges Hagen Volkmann, 25/09/04  
Mourad Tata, 08/10/04  
Elsa Cécile Fabre, 25/11/04

### Mariages

Félicitations à  
Bernard Prandini et Marie-Christine Becousse, 04/09/04

### Décès

Toutes nos condoléances aux parents et proches de :  
Caroline Oberti veuve Brusa décédée le 5/11/2004.  
Eliane Hugues veuve Tissier décédée le 30/11/2004

## Cave de Fons

*Entretien avec  
Jean Philippe  
ALLIER,  
Président...*

Après la visite de la cave coopérative de St Mamert en décembre 2002 puis celle de St Génès en décembre 2003 nous revoici à Fons ou en juin 2002 François Silvestre nous avait parlé de cartagène. Cette fois nous sommes accueilli par le président Jean-Philippe Allier.

La cave de Fons c'est 480 Ha (2/3 en coteaux), une centaine de viticulteurs pour 34000 Hl cette année. 90% de

vins de cépages en « vin de pays du Gard » et « vin de pays d'Oc », des appellations labellisées, toutes les cuves sont testées, goûtées, aujourd'hui nous avons très peu de vins refusés par le label et qualifié de vin de table. Ceci grâce à des investissements en matériels qui nous permettent de contrôler la vinification.

La demande est principalement en vin de cépage et c'est avant la récolte que les clients expriment leurs besoins en quantité, qualité, personnalité du vin. La mode actuelle est au rosé clair et aux vins fruités. C'est la technologie qui nous permet de produire le vin tel que le client le désire. Pour obtenir un vin aux arômes fruités il faut réguler la température pendant la fermentation, la maintenir à une température basse.

Par exemple un blanc, le sauvignon, il a un délicieux arôme de pampelousse, sa température de fermentation a été régulée à 16-17° avec un système de thermorégulation, investi l'an dernier, une technologie moderne mais un procédé qui reste naturel, pas de produits chimiques.

Nous avons aussi acquis un pressoir pneumatique,

la pression est vraiment de meilleure qualité que les anciens pressoirs qui par une action mécanique pressaient aussi les végétaux pouvant se trouver avec le raisin. Le principe est très simple, une fois remplie de raisin la cuve est fermée et l'air comprimé gonfle un ballon souple qui compresse le raisin, l'action se fait en douceur.

Comme je le disais la demande en cépage est prépondérante et 3/4 du volume de la cave part à l'export mais nous mettons aussi l'accent sur les terroirs, avec un terroir sur le Mont des Camps à Gajan et un autre sur les Lens à Fons. Ce n'est plus le cépage mais l'origine qui est mise en valeur. Des produits d'assemblage, syrah et grenache pour le rouge; grenache blanc et viognier pour le blanc. Ces petites parcelles sont ainsi valorisées en AOC (Duché d'Uzès) et vendues en bouteilles.

La connaissance des terroirs s'affine avec la traçabilité. Traçabilité obligatoire l'an prochain mais nous l'avons mise en oeuvre dès cette année, les agriculteurs ont inscrit les numéros cadastraux des parcelles vendangées à chaque dépose. L'origine de



Au Caveau, actuellement aux couleurs de Noël, vous trouverez

- Les vins de pays d'Oc :

Rouges : merlot, cabernet, grenache, syrah, une très belle cuvée prestige (merlot+cabernet) vieillit en fût de chênes, 12 mois dans les barriques bourguignonnes, arôme de mûre, onctueux en bouche ...

Rosés : grenache, syrah

Blancs : sauvignon, chardonnat

- Une gamme « Duché d'Uzès » : rouge (grenache+syrah) blanc (grenache+vionier)

- Bag in box : 2 rouges, 2 rosés, 1 blanc

- A la cuve : 2 rouges, 2 rosés, 1 blanc

- Puis bien d'autres produits, des idées cadeaux accompagnés d'une bouteille, miel ...

(Suite de la page 16)  
 chaque cuve est connue  
 précisément, si une cuve  
 est exceptionnelle on  
 sait d'où elle vient !  
 L'avenir ?  
 Aujourd'hui la crise est

plus critique sur les  
 AOC que sur les vins de  
 pays d'Oc, les  
 inquiétudes sont sur la  
 consommation qui  
 continue de baisser mais  
 les potentiels de

développements sont  
 encore importants  
 quand on pense à  
 l'international.

JmP

## Téléthon 2004

**L**e TELETHON a  
 fait vibrer Gajan  
 cette année avec une  
 mobilisation plus impor-  
 tante encore... Dès 10  
 heures les enfants du  
 Conseil Municipal des

Enfants ont mis en vente  
 les « Petits Pots de l'Es-  
 poir » qu'ils avaient ré-  
 alisés au cours de 2 ate-  
 liers les jours précé-  
 dents... Il faut croire que  
 nombre de ces réalisa-  
 tions colorées sur  
 verre égayent désor-  
 mais les demeures  
 Gajanaises car c'est  
 une enveloppe de 276  
 € qui a été remise par  
 les enfants au Tour  
 Cycliste de l'Espoir  
 qui traversait la com-  
 mune pour la 3<sup>ème</sup>  
 fois. Les coureurs cy-  
 clistes, bien plus nom-  
 breux que l'année der-  
 nière, ont cette année  
 encore pu s'associer,  
 avec les motards, à  
 notre chorale locale  
 pour laisser aller leur  
 joie d'être là, à parta-  
 ger ces moments d'é-  
 motions et de solidar-  
 ité. De nouveaux parti-  
 cipants ont rejoint  
 cette année les rangs  
 de cette chorale de la  
 solidarité: les  
 « deuchistes » qui pré-  
 cédaient le peloton  
 cycliste avec leurs 24

« Deuches de l'Espoir »  
 et qui ont grandement  
 apprécié l'accueil qui  
 leur était réservé.  
 Au final, avec un total  
 de 326.20 €, les dons  
 reçus sur Gajan ont dou-  
 blé par rapport à l'année  
 dernière et la collecte  
 totale du Tour Cycliste  
 de l'Espoir en Gardon-  
 nenque a permis de re-  
 verser la somme de  
 5732.73 € à l'Associa-  
 tion Française contre les  
 Myopathies.  
 Au-delà de l'augmenta-  
 tion des sommes collec-  
 tées dans les urnes, les  
 responsables du Tele-  
 thon notent aussi avec  
 grand intérêt que les ap-  
 pels au 3637 ont très  
 nettement augmenté  
 dans notre région.  
 Voilà de quoi encoura-  
 ger les initiatives pour  
 l'année prochaine !





## Bibliothèque Municipale de Gajan

(rez-de-chaussée de l' école)

En dehors des heures d'ouverture, la bibliothèque municipale de Gajan vous offre à tous diverses animations. Ainsi nous vous avons proposé :

**Le 5 décembre : le jeune café littéraire**, pour les jeunes du collège avec un horaire particulier, "special tea-time". Les scones , cakes et brownies ont remplacé les pains au chocolat pour un JCL consacré aux auteurs anglais et à leurs oeuvres. Nous avons apprécié Roald Dahl, Stevenson, Dickens, Mopurgo....

**Le 8 décembre : la petite lecture**, pour les enfants de maternelle. Une petite lecture a été assurée par Véronique Deniel.

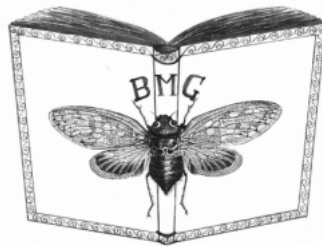
Au mois de **janvier**, nous souhaitons donner aux enfants de 9 à 12ans et plus, l'opportunité d'apprendre les **travaux à l'aiguille**, dans le cadre des rencontres entre générations et de la transmission des savoirs qui ne sont pas enseignés dans les écoles. Si vous êtes intéressés soit pour apprendre, soit pour enseigner le tricot, le crochet ou la broderie, contactez la bibliothèque. Des livres sur les travaux manuels et les travaux à l'aiguille seront disponibles à la bibliothèque.

En **février** nous allons recevoir **Jean Villeveille** qui nous présentera son travail de **sérigraphie éditeur**. Un atelier de sérigraphie, animé par Rémi Dall'Aglio, permettra aux jeunes et aux adultes de se familiariser avec cette technique d'impression.

Au **printemps** nous verrons le retour des **Itinéraires d'Auteur** proposés aux bibliothèques par la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon (Centre National des Écritures du Spectacle). Cette fois-ci le spectacle sera pour les enfants avec une oeuvre de Françoise Pillet.

Enfin le passage du bibliobus le 9 décembre nous permet de vous proposer **500 nouveaux livres, des romans, des documentaires, des livres pour les enfants dès le berceau! Il y en a pour tous les goûts**. Notre bibliothèque compte maintenant plus de 3000 titres et les murs vont bientôt exploser. Venez vite soulager un peu les étagères!

**Tous les service de la bibliothèque sont entièrement gratuits et ouverts aux habitants de la commune et de la communauté de communes Leins-Gardonnenque.**



**Si vous désirez recevoir les informations de la bibliothèque par courrier électronique, donnez votre adresse à la bibliothèque ou écrivez un mot à l'adresse e-mail de la bibliothèque : [lire-a-gajan@wanadoo.fr](mailto:lire-a-gajan@wanadoo.fr)**

### Horaires de la bibliothèque:

<b>mardi:</b>	<b>de 17h30 à 19h</b>
<b>mercredi:</b>	<b>de 17h30 à 19h</b>
<b>vendredi:</b>	<b>de 18h30 à 19h30</b>
<b>samedi:</b>	<b>de 11h à 12h30</b>

## Histoire d'une vie : Marcel Brès

Depuis 41 ans, il vit à Gajan. Mais chaque année, ses racines, longues et solides, le ramènent en Lozère dès le mois de juin.

Quand il remonte avec son épouse, c'est pour retrouver Saint Maurice de Ventalone, près du Pont de Montvert.

Là-bas, il a sa maison familiale, son histoire d'enfant, ses premières années d'adulte. Là-bas sont nés ses sept enfants. Et là-bas, il s'est marié...

Se souvient-il de ses bêtises de gosse, sur les plateaux calcaires, dans ce hameau d'une trentaine d'âmes ? Des gamineries, il a dû en faire, le futur berger, mais la terre ne lui en laissait pas le temps. Les jours où il n'allait pas à l'école, il fallait garder les vaches, aider le père, faucher, moissonner... Un peu de tout, selon la danse des saisons. Les filles travaillaient aux champs, comme les hommes. Toujours au bon air.

Quand les froidures hivernales glaçaient la campagne, les portes et les fenêtres se refermaient, laissant les grisailles du ciel s'appesantir sur l'horizon. La cheminée dévorait ses bûches. Les longues nuits tombaient plus noires, plus profondes de semaines en semaines. Alors on réparait les outils cassés, on bricolait, on soignait les bêtes.

L'étable abritait dix vaches. Chacune avait son prénom. Elles donnaient le beurre, le lait, le fromage. Dans le jour déclinant, on passait une heure à les traire à la main. Les longs jets de lait écumaient sur les bords du seau de fer blanc. Et la Rose ou la Violette balançait mollement la queue, confiante en l'homme, paisible face au temps immobile.

Au fond de la vaste salle, le mufle dans le fourrage, les deux bœufs soufflaient régulièrement en une lente et laborieuse respiration. On aurait



pu croire qu'ils regardaient passer la vie sans jamais faire un pas de côté. Destinés aux labours, ils observaient leur monde avec de grands yeux doux. On les attelait pour chercher le bois, sortir le fumier. Lorsque le maquignon venait taper la main du père, ils partaient tranquillement sans avoir rien connu d'autre que la forte odeur de la terre juste labourée.

La vie s'est déroulée ainsi, dans le pays de Lozère. Mais la petite école du village connut sa dernière rentrée en 1963. Il fallait partir pour que les enfants retrouvent des cahiers et des plumes.

Quand on naît paysan, on ne s'exile jamais trop loin. A Gajan, on achèterait un troupeau de brebis. Cent cinquante bêtes pour commencer...

Marcel Brès devint donc berger. Jusqu'à sa retraite, propriétaire alors de trois cents bêtes, son bâton commandera le troupeau selon des rythmes immuables.

De septembre à juin puis de juin à septembre.

Des pacages communaux gajanais à la transhumance pour rejoindre les trois cents hectares d'un seul tenant à La Vialasse, près de Saint Maurice de Ventalone.

Sous le toit de la nouvelle bergerie que Marcel a fait construire au Gajanet, une eau claire emplir les abreuvoirs. Les bêtes viennent de redescendre de leur séjour lozérien. La journée pourrait être fraîche.